



COMMUNE DE
NIVELLE

Mairie de NIVELLE

235, RUE ACHILLE DUFRESNE

59230 NIVELLE

☎ 03 27 48 96 90

@ service.enfancejeunesse.nivelle@orange.fr



**SERVICE ENFANCE JEUNESSE
NIVELLE**

Les tarifs

Enfants 2 ans (6 mois de scolarité) à 11 ans (cm2)	1 enfant		2 enfants		3 enfants	
	<u>1 semaine</u>	<u>Totalité JUILLET</u>	<u>1 semaine</u>	<u>Totalité JUILLET</u>	<u>1 semaine</u>	<u>Totalité JUILLET</u>
Revenus du foyer * Inférieurs ou égaux à 15.000€ Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelles*	35,00 € (28 € la semaine du 14 juillet)	133,00€	33,00 € (26,50 € la semaine du 14 juillet)	125,50 €	31,50 € (25 € la semaine du 14 juillet)	119,50 €
Enfant extérieur scolarisé ou ayant été scolarisé à Nivelles	40,00€ (32€ la semaine du 14 juillet)	152,00€	38,00€ (30,50€ la semaine du 14 juillet)	144,50€	36,00€ (29,00€ la semaine du 14 juillet)	137,00€
Revenus du foyer * Compris entre 15.001 € et 25.000 € Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelles	40,00 € (32 € la semaine du 14 juillet)	152,00 €	38,00 € (30 € la semaine du 14 juillet)	144,00 €	36,00 € (29 € la semaine du 14 juillet)	137,00 €
Enfant extérieur scolarisé ou ayant été scolarisé à Nivelles	45,00€ (36,00€ la semaine du 14 juillet)	171,00€	43,00€ (34,50€ la semaine du 14 juillet)	163,50€	40,50€ (32,50€ la semaine du 14 juillet)	154,00€
Revenus du foyer * Supérieurs à 25.001 € Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelles	42,00 € (34 € la semaine du 14 juillet)	160,00 €	40,00 € (32 € la semaine du 14 juillet)	140,00 €	38,00 € (30 € la semaine du 14 juillet)	130,00 €
Enfant extérieur scolarisé ou ayant été scolarisé à Nivelles	47,00€ (37,50€ la semaine du 14 juillet)	178,50€	45,00€ (36,00€ la semaine du 14 juillet)	171€	42,00€ (33,50€ la semaine du 14 juillet)	159,50€
Extérieurs à la commune	84,00 € (67 € la semaine du 14 juillet)	319,00 €	82,00 € (65,50 € la semaine du 14 juillet)	311,50 €	80,00 € (64 € la semaine du 14 juillet)	304,00 €

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la commune de Nivelles pour la gestion des inscriptions, du suivi sanitaire et des activités ALSH, sur la base d'une mission d'intérêt public (article 6-1e du RGPD). Elles sont conservées 10 ans et destinées aux seuls agents habilités. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation en contactant : rgpd@cdg59.fr ou par courrier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via www.cnil.fr.



Enfants de 11 (6 ^{ème}) à 15 ans	1 enfant		2 enfants		3 enfants	
	<u>1</u> Semaine	<u>Totalité</u>	<u>1</u> semaine	<u>Totalité</u>	<u>1</u> semaine	<u>Totalité</u>
Revenus du foyer * Inférieurs ou égaux à 15.000 € Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur dont les gds parents habitent Nivelles	44,00 € (35 € la semaine du 14 juillet)	167,00 €	42,00 € (34 € la semaine du 14 juillet)	160,00 €	40,00 € (32 € la semaine du 14 juillet)	152,00 €
Enfant extérieur scolarisé ou ayant été scolarisé à Nivelles	49,00€ (39,00€ la semaine du 14 juillet)	186,00€	46,50€ (37,00€ la semaine du 14 juillet)	176,50€	44,00€ (35,00€ la semaine du 14 juillet)	167,00€
Revenus du foyer * Compris entre 15.001 € et 25.000 € Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur dont les gds parents habitent Nivelles	49,00 € (39€ la semaine du 14 juillet)	186,00 €	46,50€ (37,00€ la semaine du 14 juillet)	176,50€	44,00€ (35,00€ la semaine du 14 juillet)	167,00€
Enfant extérieur scolarisé ou ayant été scolarisé à Nivelles	54,00€ (43,00€ la semaine du 14 juillet)	205 ,00€	51,50€ (41,00€ la semaine du 14 juillet)	195,50€	48,50€ (39€ la semaine du 14 juillet)	184,50€
Revenus du foyer * Supérieurs à 25.001 € Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur dont les gds parents habitent Nivelles	54,00€ (43,00€ la semaine du 14 juillet)	205 ,00€	51,50€ (41,00€ la semaine du 14 juillet)	195,50€	48,50€ (39€ la semaine du 14 juillet)	184,50€
Enfant extérieur scolarisé ou ayant été scolarisé à Nivelles	59,00€ (47,00€ la semaine du 14 juillet)	224,00€	56,00€ (45,00€ la semaine du 14 juillet)	213,00€	53,00€ (42,50€ la semaine du 14 juillet)	201,50€
Extérieurs à la commune	111,00 € (89 € la semaine du 14 juillet)	422,00 €	106,00 € (84 € la semaine du 14 juillet)	402,00 €	100,00 € (80 € la semaine du 14 juillet)	380,00 €

Tarifs garderie

Tarifs de la garderie

La garderie constitue un service complémentaire à l'accueil de loisirs.
Elle est facultative et facturée selon les tarifs en vigueur.

Les tranches horaires de garderie sont fixées comme suit :

- De 8 h à 9 h 30 : 1,50 €
- De 17 h 30 à 18 h : 1,50 €

Retard garderie

Tout dépassement d'heure pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire.